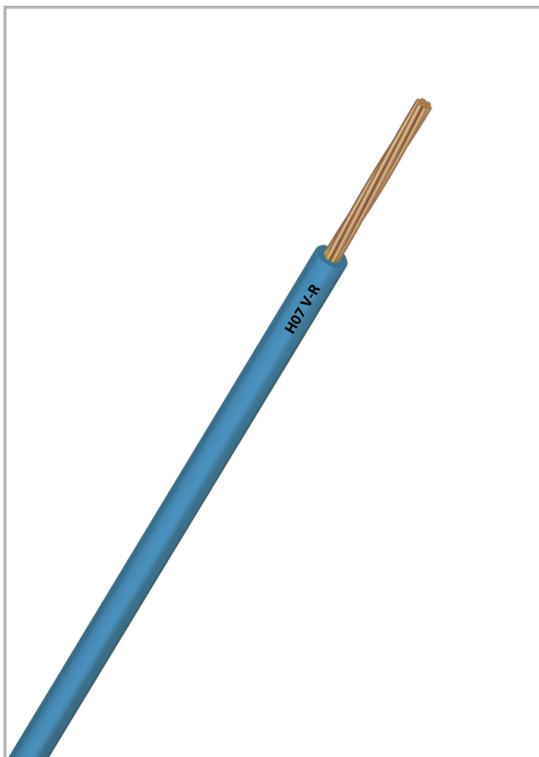


Fils et câbles > Bâtiment et Tertiaire > Installations domestiques > Fils PVC > H07 V-R

DÉSIGNATION ARTICLE : [H07 V-R 35 BLEU CL. C50](#)

PHOTOS ET SCHÉMAS

CARACTÉRISTIQUES DÉTAILLÉES

Code article **11128112**

Âme **cuivre nu câblé, classe 2**

Isolation **PVC**

Tension de service **450 / 750 V AC**
U_o/U

Tension d'essai **2500 V AC pendant 5 mn**

Plage de température **de - 5°C à + 70°C**

Température max. admissible à l'âme **en régime permanent :**
+ 70°C

en régime de court-circuit :
+ 160°C

Rayon de courbure **fixe : 6 x ø**

CARACTÉRISTIQUES GÉNÉRALES
APPLICATIONS

Filerie rigide pour tableaux et appareillages électriques.
Câblage des circuits domestiques.

INSTALLATION

Sous conduits appropriés, en montage apparent ou encastré
(moules, plinthes, gaines, vides de construction et huisseries).

REMARQUE / NOTA

Article sur demande, consultez-nous.

NORME COURTE

NF C 32-201-3.

CARACTÉRISTIQUES DÉTAILLÉES

Traction statique	15 N/mm² de section cuivre
Traction dynamique	50 N/mm² de section cuivre
Couleurs disponibles en homologation HAR	noir, bleu, brun, gris, orange, rose, rouge, bleu clair, violet, blanc, vert/jaune
Marquage	USE HAR H07 V-R
Section	35 mm²
Section complète	35 mm²
∅ extérieur approx. maxi	10,9 mm
∅ extérieur approx. mini	9 mm
Intensité en régime permanent 2/3cond	119/110 A
Intensité en régime permanent 4/6cond	95/83 A
Conditionnement	C50
Conditionnement	Couronne
Longueur conditionnement	50
Mini de coupe sans frais	PC m
(1)	(1) Intensités maximales (Iz) valables pour : conducteurs posés dans un conduit en montage apparent ou encastré à température ambiante de 30°C. Si les conditions sont différentes, il conviendra d'appliquer des facteurs de correction selon NF C 15-100.
Poids article	345,000 Kg/Km
Poids cuivre	322,000 kg/km

CARACTÉRISTIQUES GÉNÉRALES
NORMES

NF C 32-201-3 : conducteurs et câbles isolés au polychlorure de vinyle, de tension assignée au plus égale à 450 / 750V.
 CENELEC HD 21.3 S3 et IEC 60228.
 Non propagation de la flamme : IEC 60332.1 / VDE 0472-804 / NF C 32-070 2.1 catégorie C2.
 RoHS : directive européenne 2011/65/UE.
 Règlementation des Produits de Construction 305/2011.
 Euroclasse selon RPC : Eca.

ROHS

1

TÉLÉCHARGEMENT

↓ [PAGE CATALOGUE \(1.02 MO\)](#) 

↓ [DÉCLARATION DE PERFORMANCE](#) 

↓ [VISUEL \(0.083 MO\)](#) 